



Communiqué de presse
Paris, le 25 novembre 2010

Réforme des collectivités territoriales

Pour une autre réforme territoriale !

Elaborée dans le cadre d'un dialogue confidentiel entre le Gouvernement et les élus locaux, la loi relative à la réforme des collectivités vient d'être adoptée par le Parlement dans l'indifférence quasi-générale.

Une réforme « recentralisatrice »

La nouvelle loi marque une régression dans le mouvement de décentralisation et dans la reconnaissance du principe de libre administration des collectivités. Répartition stricte des compétences, limitation de la capacité d'initiative des collectivités, fragilisation de leur autonomie fiscale et financière, pouvoirs renforcés des Préfets dans le processus de « rationalisation » de l'intercommunalité : autant de dispositions qui témoignent de **l'affirmation d'un Etat ordonnateur** s'arrogeant le monopole de l'intérêt général.

La jeunesse et l'éducation menacées ?

La suppression de la clause générale de compétence pour les départements et les régions, conjuguée à l'encadrement strict des financements croisés entre collectivités et à l'amputation de leur autonomie fiscale, risque d'aboutir à la **détérioration ou à l'abandon de certaines compétences.**

Les actions en matière de jeunesse et d'éducation, qui se situaient au carrefour de ces financements croisés et qui ne sont pas reconnues par la loi comme des compétences exclusives ou partagées, **seront lourdement pénalisées** par cette limitation de la capacité d'initiative des exécutifs locaux.

Le débat doit être relancé !

La discorde que cette réforme a semée au sein du Parlement laisse à penser qu'un **nouveau modèle de décentralisation reste à construire et à inventer.** C'est en tout cas le pari que nous faisons, et l'ambition que nous fixons à l'ensemble des acteurs qui concourent aux politiques locales de jeunesse et d'éducation.

Dans cette perspective, le Cnajep vous invite le **13 décembre prochain à Paris** à une journée d'études où nous mettrons en débat **nos propositions « Pour une autre réforme territoriale ! ».**

Fortes de leur ancrage territorial et de leur participation active aux politiques publiques territoriales, les associations de jeunesse et d'éducation populaire s'invitent à un débat auquel elles n'ont pas été conviées !

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, **le Cnajep** est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Il constitue un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Education Populaire. Le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (**Crajep**) implantés sur l'ensemble du territoire. Le Cnajep anime depuis février 2010 un **séminaire d'échanges et de réflexion** sur la réforme des collectivités territoriales et son impact sur les politiques locales de jeunesse et d'éducation populaire, qui débouchera sur un **colloque le 13 décembre 2010 à Paris.**

Contact : Benoît Mychak - Tel.: 01 40 21 14 21 – 06 77 14 75 96
E-mail : cnajep@cnajep.asso.fr
Plus d'infos : www.cnajep.asso.fr